



**MINISTÈRE DU TOURISME, DE
 L'ARTISANAT, DU TRANSPORT AÉRIEN**

 وزارة السياحة والصناعة التقليدية

ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION
 D'ORGANISME ÉTRANGER
 DE MAINTENANCE DES AERONEFS
 N° : CN-E 23/16**

Le présent certificat d'homologation est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422, de l'arrêté 544-00 du 05 Chaabane 1421, en application de la procédure DAC P-DSA-1027-AIR fixant les conditions d'homologation et de surveillance continue des organismes étrangers de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

**L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
 AMAC Aerospace Switzerland AG
 Sternengasse, 18
 CH-4051 Basel - Switzerland**

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir des produits répertoriés dans la fiche des données associée jointe en annexe et à délivrer des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent certificat :

1. Est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE et le supplément du MOE validé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance homologué reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur ;
4. reste valide tant que le certificat d'agrément de **AMAC Aerospace Switzerland CH.145.0363** est valide ;
5. Reste valide tant que l'exploitant marocain justifie que les organismes marocains agréés à cet effet ne peuvent assurer l'entretien des produits répertoriés dans la fiche des données associée.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent certificat est valable jusqu'au **08/07/2022** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 08/07/2021

Signature :

Directorat de l'Aviation Civile
 Directeur de l'Aéronautique Civile
 Hicham Abdelaziz MOUMNI

N° 003484

**FICHE DE DONNEES ASSOCIEE N° 01/01
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'HOMOLOGATION N° : CN-E 23/16
AU NOM DE : AMAC Aerospace Switzerland AG**

**SITE : Zone de Maintenance Sud-Ouest
CH-4030 Basel Airport – Switzerland**

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION		
			BASE	LIGNE
Aéronefs (Aircraft)	A1 Avions de 5700 Kg et plus	B747-400 (GE CF6)	X	X
		B747-8 (GE GENx)	X	X
		B737-600, -700, -800 Series (CFM 56)	X	X
Moteurs & APU	NON CONCERNE			
Eléments autres que Moteurs ou APU Complets (Components other than complete engines or APUs)	C5 Electrical Power & Lights C14 Landing Gear C19 Windows C20 Structure	Components and scope as per the Capability List defined in the latest Company MOE		
Travaux Spécialisés (Specialised Services)	D1 Non Destructive Testing Eddy Current Testing (ET) Penetrant Testing (PT) Magnetic Testing (MT) Ultrasonic Testing (UT)			

Date de délivrance : 08/07/2021

Signature :

N° 003485

